



LES MERCREDIS

SPORTIFS

**2025
2026**

de 4 à 13 ans

**NOUVEAU
INSCRIPTIONS À CHAQUE TRIMESTRE**



Fenouillet
sur Canal et Garonne

FONCTIONNEMENT

Le pôle Sport

Les mercredis sportifs sont des ateliers qui s'inscrivent dans le prolongement des stages sportifs mis en place pendant les vacances scolaires.

Ils sont encadrés par les **éducateurs des APS municipales** (Activités Physiques et Sportives) du pôle Sport.

Objectifs

- Sensibiliser les enfants aux activités sportives et ludiques
- Développer les habiletés, les aptitudes et les capacités de l'enfant
- Encourager chaque participant à repousser ses limites personnelles, favorisant ainsi le développement de la confiance en soi, la résilience et l'esprit d'équipe
- Acquérir l'apprentissage des règles et du respect d'autrui

Lieu

Gymnase municipal Maxime Valet

Transferts

Le pôle Sport s'occupe de l'accompagnement jusqu'au gymnase des enfants inscrits aussi à l'accueil de loisirs le mercredi après-midi.

En minibus depuis l'école Piquepeyre, à pied depuis les écoles Jean Monnet et Ramier.

IMPORTANT Si votre enfant est inscrit à l'ALAE, merci de le signaler au pôle sport pour l'organisation de ces transferts : sport@mairie-fenouillet.fr



NOUVEAU

À partir de la rentrée 2025, les inscriptions aux mercredis sportifs se font chaque trimestre via le portail famille.

Planning 2025/2026

ÂGE	PÉRIODES	HORAIRES	ACTIVITÉS
Nés en 2020 et 2021	T1 du 24/09 au 17/12/2025 (11 séances)	de 15h00 à 15h45	EVEIL SPORTIF MOTRICITÉ GÉNÉRALE 16 places
	T2 du 07/01 au 25/03/2026 (10 séances)		ESCALADE 16 places
	T3 du 01/04 au 17/06/2026 (10 séances)		GYMNASTIQUE 16 places
Nés entre 2017 et 2019	T1 du 24/09 au 17/12/2025 (11 séances)	de 13h30 à 14h30	ATHLÉTISME 16 places
	T2 du 07/01 au 25/03/2026 (10 séances)		ESCALADE 14 places
	T3 du 01/04 au 17/06/2026 (10 séances)		THÈQUE 16 places
Nés entre 2013 et 2016	T1 du 24/09 au 17/12/2025 (11 séances)	de 16h15 à 17h15	TIR À L'ARC 12 places
	T2 du 07/01 au 25/03/2026 (10 séances)		ESCALADE 14 places
	T3 du 01/04 au 17/06/2026 (10 séances)		ESCRIME 16 places

Tarifs En fonction du quotient familial CAF :

TRANCHE / QF	TARIF AU TRIMESTRE	TRANCHE / QF	TARIF AU TRIMESTRE
- de 501 €	18,00 €	de 1 501 à 1 800 €	28,00 €
de 501 à 1 000 €	20,00 €	de 1 801 à 2 000 €	30,00 €
de 1 001 à 1 250 €	22,00 €	de 2 001 à 2 500 €	32,00 €
de 1 251 à 1 500 €	26,00 €	2 501 € et plus	34,00 €



INFOS PRATIQUES

NOUVEAU 2025

Inscriptions via le **portail famille**

Connectez-vous sur votre compte et choisissez l'activité au trimestre. Vous devrez répéter l'opération à chaque période :

1^{er} trimestre : entre le 25 août et le 3 septembre 2025

2^e trimestre : entre le 10 et le 14 décembre 2025

3^e trimestre : entre le 11 et le 15 février 2026



Documents à joindre sur le **PORTAIL FAMILLE**

- le dossier d'inscription au pôle Sport avec les copies de :
 - l'attestation de sécurité sociale
 - la carte mutuelle
 - l'assurance extra-scolaire et responsabilité civile
 - les pages vaccination du carnet de santé

Un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive pourra être demandé en fonction des activités choisies.

Une convocation sera adressée à chaque enfant inscrit, précisant la période et le lieu de l'activité de son choix.

Au delà des capacités par activité, les enfants seront positionnés en liste d'attente.

Pour tout renseignement complémentaire :

Pôle Sport - Cyril Galop
sport@mairie-fenouillet.fr
06 27 92 06 88
fenouillet.fr



Fenouillet
sur Canal et Garonne